



FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2009-2010

NOM, prénom : Date de naissance :
 Adresse postale : Ville : Code Postal:
 Tél. domicile : Portable : E-mail :

Le GUMS-section de Paris comporte trois sections (alpinisme-ski de randonnée/escalade/randonnée pédestre)
 Chaque adhérent doit choisir **une section et une seule** : remplir uniquement la colonne correspondante.

Section « Alpinisme – Ski de randonnée » Pour pratiquer les sports de montagne et notamment le ski de randonnée, le ski nordique et l'alpinisme ¹ . Les membres de cette section doivent obligatoirement souscrire la licence de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM).		Sections « Escalade » & « Randonnée pédestre » Pour pratiquer l'escalade (sur blocs ou en falaise) ou la randonnée pédestre. Ces sections ne donnent pas accès aux activités de haute montagne (ski/alpinisme). Les membres de cette section doivent obligatoirement souscrire l'assurance de personne GUMS (sauf s'ils souscrivent une licence de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade).	
<input type="checkbox"/> Alpinisme – Ski de randonnée		<input type="checkbox"/> Escalade	<input type="checkbox"/> Randonnée pédestre
1- Cotisation GUMS			
<input type="checkbox"/> Normale 19 € <input type="checkbox"/> Jeune (né après le 1 ^{er} janvier 1986) 10 €		<input type="checkbox"/> Normale 19 € <input type="checkbox"/> Né après le 01.01.86 10 €	<input type="checkbox"/> Normale 19 € <input type="checkbox"/> Né après le 01.01.86 10 €
2- Abonnement au Crampon (fortement recommandé)			
<input type="checkbox"/> Normal 11 € <input type="checkbox"/> Soutien 25 €		<input type="checkbox"/> Normal 11 € <input type="checkbox"/> Soutien 25 €	<input type="checkbox"/> Normal 11 € <input type="checkbox"/> Soutien 25 €
3. Licence FFCAM²		3- Assurance de personne GUMS (obligatoire) (couvre uniquement les activités inscrites au programme GUMS)	
<input type="checkbox"/> T1: membre titulaire de plus de 24 ans 41,30 € <input type="checkbox"/> C1: conjoint de T1 27 € <input type="checkbox"/> E1: enfant de T1 (né entre 01.01.86 et 31.12.91) 22,20 € <input type="checkbox"/> E2: enfant de membre T1 (né après le 31.12.91) 16,70 € <input type="checkbox"/> A1: plus de 65 ans et plus de 10 ans au CAF 32 € <input type="checkbox"/> J1: Jeune (né après le 1 ^{er} janvier 1986) 31,50 €		<input type="checkbox"/> Normal 8 €	<input type="checkbox"/> Normal 8 €
		4. Licence FFME (facultative) + assurances	
		<input type="checkbox"/> Adultes 45,60 € <input type="checkbox"/> Jeune (<18 ans) 34,60 € <input type="checkbox"/> Revue Direct'cimes 8 €	
4. Assurance de personne FFCAM³ (individuelle accident, rapatriement, frais de secours...) telle que décrite sur http://www.ffcarn.fr . <input type="checkbox"/> Oui 20 € <input type="checkbox"/> Non, je suis déjà couvert par mon assurance personnelle ³			
5. Abonnement à la revue de la FFCAM « La Montagne et Alpinisme » (facultatif)			
<input type="checkbox"/> Résident en France 16 € <input type="checkbox"/> Résident à l'étranger 21 €			
Total :		Total :	Total :

Je m'engage à fournir au GUMS un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités sportives proposées dans les 15 jours suivant l'inscription ou à défaut lors de l'inscription à la première sortie.

Date et signature de l'adhérent

¹ La section « Alpinisme-ski de randonnée » est la principale section du GUMS. Ses adhérents peuvent donc pratiquer toutes les activités proposées par l'association, y compris l'escalade et la randonnée pédestre.

² Comprend l'assurance responsabilité civile France / Europe obligatoire mais **pas** l'assurance facultative de personne France / Europe couvrant toutes les activités y compris hors programme GUMS

³ Si l'adhérent ne souscrit pas à l'assurance de personne, il doit vérifier que son assurance personnelle couvre les risques correspondants.

Mutation

Concerne les adhérents d'un autre club affilié à la FFCAM (saison actuelle ou précédente) souhaitant rejoindre la section « Alpinisme-ski de randonnée » du GUMS.

Joignez votre appel à cotisation ou remplissez le formulaire ci-dessous. Il est indispensable d'avoir les références de votre autre club.

N° adhérent : Date d'adhésion à la FFCAM :

Abonné à la revue « La montagne et alpinisme » : oui non

La cotisation fédérale FFCAM de l'exercice en cours a déjà été payée à l'ancien club ? oui non

Si oui, éventuellement changement d'état civil :

Si non, la cotisation fédérale doit être versée au GUMS (cf recto)

Questions complémentaires

Comment avez-vous connu le GUMS ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Famille / amis | <input type="checkbox"/> Presse écrite nationale |
| <input type="checkbox"/> Salon / manifestation | <input type="checkbox"/> Presse écrite régionale |
| <input type="checkbox"/> Radio | <input type="checkbox"/> TV |
| <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Autres |

Pratiquez vous la compétition ? oui non

Cochez les activités que vous pratiquez (3 principales) :

- | | | |
|------------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Alpinisme | <input type="checkbox"/> Randonnées | <input type="checkbox"/> Spéléologie |
| <input type="checkbox"/> Canyon | <input type="checkbox"/> Ski alpin | <input type="checkbox"/> Surf des neiges |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski de fond | <input type="checkbox"/> Vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Raquettes | <input type="checkbox"/> Ski de montagne | <input type="checkbox"/> Vol libre |

GROUPE UNIVERSITAIRE DE MONTAGNE ET DE SKI – section de Paris

Association sportive affiliée à la FCAM et à la FFME

53, rue du Moulin Vert – 75014 Paris

Tel : 01.45.43.48.37

www.gumsparis.asso.fr